



Compte rendu de la réunion de bureau du 09/01/2018

1 – Commission Aménagement, Développement durables, Programme Local de l'Habitat du Pays d'Iroise.

Suite à des difficultés d'organisation de la Communauté, la commission a décidé de se réunir afin de préparer la rencontre avec les services et élus communautaires.

Cette réunion, organisée le 19/12/2017 a été l'occasion d'émettre plusieurs remarques et questions.

Le Bilan du PLH précédent montre une gouvernance faible qui sera à renforcer.

Plusieurs éléments chiffrés du diagnostic présentent des données relativement anciennes (2013).

La question de l'ambition démographique de la communauté est également posée, le volume de construction sera-t-il suffisant pour répondre à l'objectif d'attractivité du territoire ?

Le parcours de mobilité résidentielle aurait mérité, comme dans les autres PLH, d'être approfondi.

La question de l'accessibilité numérique du territoire n'est pas abordée.

Qu'en est-il de la réhabilitation du parc de logements anciens notamment de ceux présentant un intérêt patrimonial ?

Le diagnostic est satisfaisant mais le PLH et devra être compatible avec le SCoT

En ce qui concerne les orientations, plusieurs remarques ont également été formulées.

Il conviendra que le renouvellement de la gouvernance prévu soit effectif.

En matière de logement à coût abordable, ce coût est jugé particulièrement faible, même si les actions prévoient une politique d'acquisition foncière, eu égard à l'augmentation du prix des matériaux.

Enfin, concernant les actions envisagées plusieurs questions ont été posées.

Le tableau indiquant la répartition équilibrée des logements est difficilement compréhensible.

Quelles actions sont prévues pour l'information du public ? La localisation du point « info » au siège de la communauté interroge sur son accessibilité.

La question des financements est également posée, notamment des financements d'Etat : comment faire sans ?

2 – Commission maritime :

Une réunion de présentation du FEAMP sera organisée le 31 janvier sous réserve de la disponibilité de la chargée du Pays de Brest, une seconde réunion pourrait être envisagée le 7 février sur la filière algues.

3 – Commission économie, veille et prospective

Il conviendra de réunir la commission afin de contribuer à l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Equilibre des Territoires).

En effet, lors de l'assemblée générale du réseau des conseils de développement bretons, Laurence Fortin, Vice-présidente de la Région, a informé les conseils de développement de la volonté de la région d'une forte concertation sur le SRADDET. Les Conseils seront associés à l'élaboration de ce schéma. Ils devront produire une contribution à partir d'un document « martyr » avant la session extraordinaire du Conseil régional du mois d'avril.

4 – Commission sociétale

La Commission s'est très peu réunie en 2017 faute d'animateur disponible. Maryse Larpent propose d'inviter le Conseil à travailler sur le tissu associatif du Pays de Brest, son rôle à la fois économique, culturel, éducatif, social...et les difficultés qu'il rencontre en période de restriction budgétaire. L'ADESS et le mouvement associatifs seront sollicités pour participer à l'organisation de ce travail.

5 - Proposition d'assemblée plénière

Maryse Larpent propose l'organisation d'une assemblée plénière fin mars afin de réunir l'ensemble des membres du Conseil sur le thème de l'organisation territoriale et de la démocratie participative.

L'animation de cette assemblée se ferait à partir de la méthode de l'abaque de Régnier. Cette méthode d'animation permet à chaque participant d'exprimer son opinion par la visualisation de couleurs sur un thème donné. Elle permet de favoriser une participation active de chacun des membres du groupe, de faciliter les échanges et la mise en commune de points de vue sur un certain nombre de propositions ou d'idées ; de rendre possible l'expression d'avis opposés.

Les propositions seront adressées aux participants de la table ronde et aux membres du Conseil de développement en amont de la réunion de façon à servir de support à l'animation de la ou des tables rondes et à faire réagir le public.

6 – Questions diverses, agenda

- Calendrier prévisionnel des prochaines réunions de bureau : 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril, 7 juin, 5 juillet, 13 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre.
- Réunions du CUP le 22/02/2018 à 9h00 et le 17/04/2018 à 9h00.
- Moyens du Conseil de développement : une rencontre avec François Cuillandre est prévue le 16 janvier.